



## Focac 2024

## Le Togo officiellement membre de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures

Destiné à financer les projets de développement notamment infrastructurel, la Banque asiatique d'investissement des infrastructures (AIIB) compte un nouveau membre dans ses rangs. Il s'agit du Togo qui a adhéré officiellement à l'institution ...



PAGE 5

## REPORTAGE



### Elevage/Visite de terrain

## Le ministre Damehame Yark à Avétonou

Deux semaines après la formation du nouveau gouvernement, le ministre d'État en charge des Ressources halieutiques, animales et de la Réglementation de la transhumance, Damehame Yark, a effectué une visite de terrain à Avétonou. Pour rappel, le chef de l'État, Faure Essozimna Gnassingbé, avait en mars dernier présidé la cérémonie de pose de première ...

PAGE 11

## ECONOMIE



### Fin du 2ème Forum panafricain des consommateurs à Lomé

## L'UAC devient Africa Consumer et renouvelle sa confiance au président sortant

C'est sur une note d'espérance que le 2ème Forum panafricain de protection des consommateurs a pris fin, ce samedi 07 septembre à Lomé. Les travaux ont été couronnés par le changement du nom de l'organisation ...

PAGE 4



## Monseigneur Barrigah

# Le Togo a perdu un faiseur de paix, un bâtisseur de ponts

Quelques semaines après son décès, monseigneur Nicodème Anani Barrigah Bénissan a été inhumé. C'était le week-end dernier. Le prélat a rendu service à l'église catholique en sa qualité de pasteur du peuple de Dieu. Mais, il a aussi rendu service à la nation togolaise toute entière. L'on se souvient de sa célèbre formule : « fais ta part », lorsqu'il dirigeait la Commission vérité justice ...

PAGE 4

## DERNIERES HEURES

### CNSS : un bureau de production de cartes d'assurance ouvert à Atakpamé

La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) dispose désormais d'un bureau de production de cartes uniques d'assurance à Atakpamé. Ce nouveau site a été officiellement ouvert le vendredi 6 septembre 2024 pour le compte de la région des Plateaux.

Cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre du lancement d'une campagne foraine dans la région, vise à rapprocher les services de la CNSS des populations afin de les aider à adhérer au processus de l'Assurance maladie universelle (AMU) pour obtenir leurs cartes.

« Nous nous engageons, aux côtés du gouvernement, à offrir une couverture santé complète et inclusive. Pour ce faire, nous collaborons avec un réseau étendu de prestataires de soins de santé, d'hôpitaux de référence, de centres de soins de proximité et de cliniques privées pour assurer une accessibilité et une qualité des soins sur l'ensemble du territoire », a indiqué Ingrid Awadé, directrice générale de la CNSS.

La carte unique d'assurance sert de clé d'accès aux soins de santé et permet de bénéficier d'une prise en charge auprès de tous les prestataires de soins conventionnés par la CNSS. Pour l'obtenir, l'assuré devra créer un compte via la plateforme des services en ligne de la Caisse, mettre à jour ses informations personnelles et déclarer à l'AMU, ses ayants droit ou bénéficiaires.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par une simulation de production de cartes et la remise symbolique des cartes AMU aux responsables des structures affiliées à la CNSS.



**PAYEZ VOS FRAIS UNIVERSITAIRES VIA CORIS MONEY**



LA **SOLUTION** DE **PAIEMENT MOBILE**

**SIMPLE & COOL**

par 

Disponible gratuitement sur   CENTRE D'APPEL : 8283



## SOMMAIRE

Entrepreneuriat et marchés publics  
Dispositions pour ne mettre aucune entreprise  
de côté



P 6&amp;7

Fédération togolaise d'escrime  
Réélection de Victor Lamega



P 10

Musique  
« Dis-le-lui », un nouvel opus gospel qui vous  
transporte dans l'espérance divine



P 11

## Echos des bénéficiaires des produits FNFI

## Rencontre avec Madame Koudjikalo Komou, Bénéficiaire des deux premiers cycles de crédit APSEF

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique hebdomadaire "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit à Farendé, dans la préfecture de la Binah pour mettre sous les feux de la rampe les témoignages de Madame Koudjikalo KOMOU, Bénéficiaire des deux premiers cycles de crédit APSEF (Accès des Pauvres aux Services Financiers). Grâce à ce crédit, notre interlocutrice, plus de la quarantaine, peut aujourd'hui mesurer tout l'impact de ce produit générique du FNFI sur son vécu quotidien. Reportage...



Madame Koudjikalo Komou

C'est jour de marché à Farendé, village de la préfecture de la Binah. Dans ce village de plusieurs milliers d'âmes, vivent concentrés des commerçantes, des agriculteurs, des artisans, des personnes qui exercent des petits métiers pour pouvoir subvenir à leur besoin quotidien. Parmi eux, beaucoup sont insérés dans la dynamique de l'inclusion financière impulsée par le Gouvernement togolais grâce

aux différents produits du FNFI.

Koudjikalo KOMOU peut aujourd'hui se réjouir d'être parmi les heureux bénéficiaires du Produit APSEF. Un crédit qui lui a permis de pouvoir se lancer dans l'exercice du métier de ses rêves, celui de la commercialisation du fromage traditionnel et des boules d'akassan (akpan).

" Comme vous le savez, dans notre monde actuel, il faut

exercer une petite activité génératrice de revenus pour pouvoir se prendre en charge et assumer les charges de sa petite famille. M'inscrivant dans cette dynamique, je me suis mis à la recherche de financement pour pouvoir débiter l'exercice d'une petite activité génératrice de revenus qui puisse me permettre de joindre les deux bouts. De sources d'informations en sources d'informations, je me suis rendu auprès d'une Institution de Microfinance partenaire du FNFI ici dans la région. Je leur ai expliqué mon intention de vouloir avoir accès au microcrédit pour pouvoir faire une petite activité. Ils m'ont posé une série de questions afin de mieux cerner tous les autres contours de l'activité que je souhaitais exercer. Une fois toutes les réponses données, l'agent de crédit ma fait remplir un formulaire d'informations générales et j'ai dans la foulée été programmée pour une formation."

Dans le fonctionnement du FNFI basé sur le principe du faire faire, la formation initiale est indispensable et obligatoire avant tout déblocage de crédit. Et c'est une formation en technique de création et de gestion de micro entreprise et en gestion de crédit assurée par

les Prestataires de Services Techniques partenaires du FNFI.

" Après la formation qui était très intéressante et très enrichissante pour moi personnellement et également pour le groupe solidaire auquel j'appartiens, nous sommes repartis voir l'institution de Microfinance. J'ai obtenu une première tranche de crédit de 30.000 FCFA. Cette somme m'a permis très vite de pouvoir démarrer la fabrication et la commercialisation des boules d'akassan, communément appelé akpan. Et tous les jours, je viens ici au marché pour la commercialisation. Cela n'a pas été facile, au début. Mais avec le temps, j'ai su m'imposer et je réussi progressivement à fidéliser ma clientèle."

Notre interlocutrice n'ignore pas que c'est un crédit qu'elle a reçu, et avant de pouvoir obtenir le second cycle de crédit, elle doit rembourser en totalité le premier cycle de crédit.

" Je me suis organisée de telle manière qu'après chaque recette journalière, je dégage une petite marge que je range dans un petit écrin, et après chaque semaine c'est cette somme qui me permet de pouvoir faire face à mon remboursement hebdomadaire. C'est ainsi

que me suis organisée et au bout des six premiers mois, je suis parvenu à rembourser en totalité mon premier crédit. Après le remboursement de ce crédit, j'ai aussitôt obtenu la seconde tranche de crédit, cette fois ci d'un montant de 40.000 FCFA. Cette somme m'a permis de débiter la fabrication et la commercialisation du fromage traditionnel très prisé par les habitants du village. J'en fais de la soupe et cela s'accompagne très bien avec les boules d'akpan." Après les deux premiers cycles de crédit APSEF, Koudjikalo KOMOU mesure aujourd'hui l'impact du produit générique du FNFI sur son quotidien. Un crédit qui résume-t-elle, lui a permis de se lancer dans son activité génératrice de revenus.

" Je me réjouis actuellement, car chaque jour qui passe, j'exerce librement mon activité, et à la fin de la journée je parviens à avoir quelques revenus qui me permettent de me prendre en charge. Cela évite de tendre la main tout le temps. Grâce au FNFI, je peux actuellement me prendre en charge, notamment mes besoins les plus élémentaires. Je suis autonome et mieux insérée dans le tissu économique de mon pays."

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari

Responsable web :  
Carlos Amevor

Comité de rédaction :  
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima  
Edem Dadzie  
Attipoe Edem Kodjo

Edy Alley

Responsable administrative, financière  
et commerciale:  
AMAH Essognim

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin  
Tirage : (2000 exemplaires)

## Focac 2024

## Bonne gouvernance pour inspirer confiance à la population

Le jeudi 5 septembre 2024, le président de la République Faure Gnassingbé était l'invité spécial d'une conférence internationale de haut niveau consacrée à la problématique de la bonne gouvernance. C'était dans le cadre du neuvième sommet du Forum économique sino-africain (Focac 2024).

L'ambition des dirigeants africains et chinois est de mener des réflexions pour renforcer la gouvernance politique, institutionnelle et économique dans un contexte aussi bien bilatéral que multilatéral. Dans son intervention introductive, Faure Gnassingbé a relevé les enjeux mondiaux de la bonne gouvernance dans la consolidation de la paix, la stabilité et la prévention des différentes crises sociopolitiques, sécuritaires et humanitaires qui gangrènent les projets de développement.

« Ma conviction est qu'une meilleure gouvernance est nécessaire à l'échelle globale pour résoudre les problèmes complexes auxquels nous sommes confrontés. Je pense aussi bien à la crise alimentaire, à la crise climatique et à la crise sécuritaire », a-t-il déclaré. Le chef de l'État a insisté sur les différents changements institutionnels et constitutionnels opérés au Togo en vue de renforcer la gouvernance politique, gage de légitimité des institutions démocratiques et de réussite de tout projet de développement économique et social à la satisfaction de tous les citoyens.

« La réforme institutionnelle majeure qui est en cours au Togo transforme notre

régime présidentiel en régime parlementaire. Celle-ci vise à mieux équilibrer les pouvoirs exécutif et législatif. Il en va de même pour la création d'un Sénat. Nous garantissons ainsi que nos institutions politiques soient inclusives et représentatives. Nous renforçons aussi la démocratie, la transparence électorale et la redevabilité des gouvernants vis-à-vis de leurs populations », a-t-il affirmé.

Pour le numéro 1 togolais, ces changements relèvent de l'ambition stratégique du Togo d'être « un État fort, visionnaire et protecteur », car la « bonne gouvernance des institutions publiques contribue à inspirer confiance et légitimité à la population, et constitue le fondement de la stabilité politique et de la cohésion sociale ». Le président de la République est revenu sur les avantages qu'offre la Constitution du 6 mai 2024 dans les secteurs de la justice, de la décentralisation, de la gouvernance participative et concertée, de la lutte contre la corruption et de l'inclusion sociale.

La vision de Faure Gnassingbé passe aussi par la modernisation du pays via la digitalisation des services

administratifs publics et privés. Il a partagé à cet effet, l'expérience de notre pays en matière de digitalisation dont les résultats ont été salués par les partenaires au développement. « La recherche de la bonne gouvernance va au-delà des institutions. Elle passe par la recherche de la modernité



Faure Gnassingbé durant son intervention au Focac 2024

aussi bien dans les technologies que dans les esprits. Ainsi, au Togo, nous avons digitalisé de nombreux services publics, ce qui a significativement augmenté leur efficacité et réduit les délais administratifs » a-t-il précisé. Le chef de l'État a pour cela salué l'engagement de la Chine à soutenir les pays africains dans leur politique de modernisation, conformément aux recommandations du neuvième Focac.

Par ailleurs, selon le président de la République,

ce choix stratégique doit également faire appel à une bonne politique de promotion du leadership féminin dans les instances de prise de décision. Le Togo est reconnu par les Nations unies et d'autres organisations internationales pour ses efforts en matière de promotion d'égalité et

d'équité genre.

Faure Gnassingbé a aussi insisté sur la gouvernance des institutions internationales globales notamment les institutions financières. Il a à cet effet invité les partenaires multilatéraux en l'occurrence la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à améliorer leur système de fonctionnement et à mieux représenter l'économie mondiale quand il s'agit des sujets cruciaux comme celui

du changement climatique. « La dernière décision significative sur les quotas à la Banque mondiale et au FMI date de 2010 et j'appelle de mes vœux une réforme générale permettant à ces institutions de mieux représenter l'économie mondiale » a-t-il expliqué.

En ce qui concerne les instances sous régionales comme la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), le chef de l'État propose des cadres légaux stables et des processus prévisibles, pour créer un environnement favorable à l'investissement et à la croissance. Il a aussi plaidé pour une réforme profonde du fonctionnement et de la gouvernance de ces institutions.

Pour terminer, le chef de l'État a insisté sur le renforcement de la coopération pour une gouvernance mondiale plus équilibrée. Cette intervention du président togolais basée sur les relations de causalité entre une meilleure gouvernance, la démocratie, le développement économique, social et politique a été appréciée et saluée par ses homologues et les partenaires au développement présents en Chine dans le cadre du Focac 2024.

Edem Dadzie

## CPC

## La DMP entre pendant que l'ANC et les FDR boycottent

L'Alliance nationale pour le changement (ANC) et les Forces démocratiques pour la République (FDR) refusent de revenir aux travaux du Cadre permanent de concertation (CPC) qui ont repris la semaine dernière. Pour sa part, la Dynamique pour la majorité du peuple (DMP) y a trouvé sa place.

Selon Pascal Adoko, vice-président du CPC et secrétaire général adjoint de la Convention démocratique des peuples africains (CDPA), membre de la DMP, l'objectif primordial est de préserver l'intérêt supérieur du Togo. « Le rythme auquel nous évoluons jusqu'à présent n'était pas viable », fait-il observer. En rejoignant le CPC, la DMP espère contribuer à éviter que le pays ne s'enlise dans des conflits inutiles causés par l'entêtement de ses propres citoyens.

« Nous voulons être des artisans de paix, sans pour autant devenir des hommes de compromission », affirme

Pascal Adoko. « Je travaillerai avec le président du CPC, que je connais bien depuis trente ans. Notre mission est de servir le peuple, et nous sommes prêts à nous y consacrer pleinement. L'agenda de la DMP est clair, et nous mettrons tout en œuvre pour le réaliser. S'il y a des obstacles, nous ferons preuve de diplomatie et adopterons une approche progressive pour les surmonter », promet Pascal Adoko.

« Je ne suis pas du genre à abandonner avant même d'avoir commencé. J'ai foi que nous réussirons. Si cela s'avère impossible, ce ne sera pas de notre fait, mais

de ceux qui ne veulent pas voir les choses avancer. Nous sommes ici pour améliorer la situation, et



Pascal Adoko

nous agissons sur la base de la confiance, qui est un principe fondamental pour

progresser », insiste-t-il.

Que dire de l'absence de certains partis politiques de l'opposition ? « À l'heure

actuelle, je ne pense pas que l'absence de certains partis fragilise le Cadre de

manière significative. Il y a des acteurs politiques qui ne sont pas membres du CPC parce qu'ils ne répondent pas aux critères, notamment celui d'avoir participé aux dernières élections. Pourtant, ils restent des acteurs importants. À la DMP, nous collaborons avec des groupes comme "Touche pas à ma Constitution". Certains de leurs membres participent aux travaux du CPC, tandis que d'autres n'y sont pas », répond monsieur Adoko.

« Nous aimerions voir tous les acteurs rassemblés autour de la table pour discuter ensemble de l'avenir de notre pays. Mais en attendant, nous avançons avec ceux qui sont présents », dit-il.

La rédaction

Monseigneur Barrigah

## Le Togo a perdu un faiseur de paix, un bâtisseur de ponts

Quelques semaines après son décès, monseigneur Nicodème Anani Barrigah Bénissan a été inhumé. C'était le week-end dernier.

Monseigneur Nicodème Anani Barrigah Bénissan a rendu service à l'église catholique en sa qualité de pasteur du peuple de Dieu. Mais, il a aussi rendu service à la nation togolaise toute entière. L'on se souvient de sa célèbre formule : « fais ta part », lorsqu'il dirigeait la Commission vérité justice et réconciliation (CVJR) qui a balisé la voie aux travaux du Haut commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN). Grâce à ses travaux, les



Le cercueil contenant la dépouille de monseigneur Barrigah Bénissan

Togolais ont pu faire face à leur histoire, se dire les vérités, les révélations, les confessions, et décider d'aller vers le pardon, la réconciliation et la paix. C'est un vrai

travail d'exorcisation des démons du passé qu'il a dû entreprendre, en subissant les appréciations des uns, et les critiques parfois dures des autres. Pour cela, la nation lui a rendu un

vibrant hommage.

Vendredi dernier, la Première ministre Victoire Tomégah-Dogbé a représenté le chef de l'Etat Faure Gnassingbé lors d'une cérémonie d'hommage national, au nom de la République. « La disparition de monseigneur Barrigah est une perte immense pour toute la nation togolaise. C'est avec émotion et tristesse que la République a rendu hommage à cet homme de foi, faiseur de paix, un bâtisseur de ponts, un modèle de résilience et de dignité. Que les

valeurs qu'il a défendues et promues durant son pèlerinage terrestre nous inspirent dans notre vivre ensemble afin que nous puissions continuer de bâtir un Togo de prospérité et de bonheur », a indiqué Victoire Tomégah-Dogbé.

Le samedi 7 septembre 2024, des milliers de fidèles ont fait leurs adieux à leur pasteur lors d'une messe dite à Lomé. Plusieurs hautes personnalités de la République dont le président de la République Faure Gnassingbé ont pris part à cette messe.

TM

Fin du 2<sup>ème</sup> Forum panafricain des consommateurs à Lomé

## L'UAC devient Africa Consumer et renouvelle sa confiance au président sortant

C'est sur une note d'espérance que le 2<sup>ème</sup> Forum panafricain de protection des consommateurs a pris fin, ce samedi 07 septembre à Lomé. Les travaux ont été couronnés par le changement du nom de l'organisation et la reconduction de l'ancien président. Une série de recommandations ont sanctionné ce Forum qui a pour vocation de contribuer à une meilleure satisfaction des consommateurs africain.

Au cours de cette session de clôture, le 2<sup>ème</sup> Forum panafricain de protection des consommateurs africains a procédé à la révision des Statuts de l'Union africaine des consommateurs (UAC) et à l'élection des nouveaux membres du Conseil d'administration. 10 membres ont été élus pour y siéger. Dans ce sens, plusieurs délibérations ont été prises, notamment celles portant institutionnalisation d'un Conseil d'administration et délibération portant changement de nom de l'UAC devenu Africa Consumer ou OAC. Le président du désormais Africa Consumer, El Hadj Daouda a été reconduit dans ses fonctions. Il a remercié les membres de l'OAC pour le renouvellement de leur confiance afin de relever les différents défis liés au renforcement institutionnel et à la mobilisation des ressources de l'organisation. Il a pour cela sollicité l'engagement de l'ensemble des membres de l'OAC.

Les 3 jours d'échanges ont permis de relever les contraintes, dysfonctionnements

et défis auxquels les associations des consommateurs sont confrontées pour satisfaire les attentes des consommateurs.

Ces facteurs de blocage ont permis aux participants d'approuver 6 recommandations à l'issue des travaux. On peut citer notamment la résolution portant opérationnalisation du Marché unique du transport aérien africain (MUTA), celle portant harmonisation des politiques de protection des consommateurs dans la mise en œuvre de la Zlecaf, ainsi que celle sur la mobilisation et la diversification des ressources pour le financement des organisations des consommateurs en Afrique.

En axant essentiellement le Forum sur les services de transport aérien et de télécommunications, les travaux ont permis d'aborder plusieurs problèmes essentiels à l'écosystème de la consommation en Afrique. Il s'est agi en autres d'identifier et échanger sur les défis et stratégies efficaces pour renforcer le

rôle des organisations de consommateurs dans la régulation du secteur des télécommunications et du transport aérien dans le continent, de trouver ses stratégies de mobilisation de ressources financières par les associations de consommation, et de

desutilisateursdes services des télécommunications et du transport aérien pour une meilleure connectivité aérienne et numérique », ce forum a été organisé par l'Union africaine des consommateurs (UAC) devenue Africa Consumer. Il a réuni une cinquantaine de

stratégies pour optimiser le rôle des organisations de transporteurs dans la régulation des secteurs du transport aérien et des télécommunications.

Des certificats de mérite ainsi que des attestations de reconnaissance ont été



Fin du 2<sup>ème</sup> Forum panafricain des consommateurs à Lomé, ce samedi 07 septembre à Lomé

renforcer la solidarité et le réseautage entre les organisations de consommateurs au sein de l'UAC.

Sur le thème : « renforcer l'objectif de la satisfaction

participants constitués de régulateurs des télécoms et de transport aérien, ainsi que des associations des consommateurs à travers l'Afrique. Cette thématique a permis d'identifier, de partager des

remis aux participants et aux différents partenaires qui ont contribué à l'organisation des travaux de ce 2<sup>ème</sup> Forum qui ferme ses portes à Lomé.

Edy.Alley

## FOCAC 2024

## Le Togo officiellement membre de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures

**Destiné à financer les projets de développement notamment infrastructurel, la Banque asiatique d'investissement des infrastructures (AIIB) compte un nouveau membre dans ses rangs. Il s'agit du Togo qui a adhéré officiellement à l'institution en marge des travaux du 9ème sommet du Forum économique sino-africain (FOCAC 2024) en Chine. Cette adhésion a été rendue publique, ce 04 septembre lors d'une cérémonie présidée par le président de la République, Faure Gnassingbé.**

La mobilisation des ressources pour booster le développement du Togo, traduit par l'intégration du pays dans cet ensemble étatique, fait de cette adhésion une vision stratégique portée par le chef de l'Etat. Moment mémorable pour le Togo dans l'empire du milieu, la cérémonie officielle de signature des documents a été également marquée par la levée de drapeau togolais à l'AIIB. Faure Gnassingbé, artisan de cette adhésion, a participé à cette cérémonie aux côtés du président directeur général de la Banque, Kun Hu. Ce dernier a exprimé sa satisfaction pour l'adhésion du Togo à son institution.

Cette adhésion permet au Togo d'accéder à des

financements et d'avoir des infrastructures d'envergure. Basant ses actions sur le développement des infrastructures, la banque intervient également dans d'autres secteurs de production, notamment la santé, l'éducation, l'énergie, le digital, le transport et l'eau. La présence du Togo dans cette organisation va ainsi permettre de dupliquer les efforts en matière de construction de grandes infrastructures de développement dans le pays. Orientant principalement ses actions dans la zone Asie du Sud et centrale, la Banque asiatique d'investissement des infrastructures (AIIB) ratisse au-delà de ce pré carré. Elle promeut ainsi le développement

économique, la prospérité, l'amélioration de la connectivité régionale par le biais de projets d'infrastructures et l'emploi des jeunes dans une



Le président de la République, Faure Gnassingbé et le président de l'AIIB, Kun Hu

approche basée sur l'équité genre et la protection de l'environnement.

Institution financière internationale promue par la Chine, l'AIIB, construite sur le modèle d'autres banques comme la Banque mondiale, aspire à être un pont dans un monde marqué par des tensions croissantes. Créée le 22 octobre 2015 à Pékin, la

banque a officiellement commencé ses opérations en 2016. Avec 119 membres de par le monde, y compris le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Italie..., cette

banque a toute la crédibilité pour attirer. Raison de l'adhésion du Togo à cette organisation dont les opportunités seront gages de croissance pour le pays. La Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (AIIB) a un actif de 54 milliards qui est affecté au financement des infrastructures. Un tiers du capital est détenu par la Chine contre 8% par l'Inde

et 4% par l'Allemagne.

Ce séjour du président de la République dans l'empire du milieu a été également meublé par bien d'autres activités économiques. Il s'agit de la présentation des projets d'innovations technologiques de la Société Huawei axés sur des solutions intégrées en matière d'infrastructures et appareils connectés de technologies de l'information et de la communication (TIC). Ces projets en phase avec l'ambition du Togo de devenir un hub digital, ont charmé le chef de l'Etat. La société Huawei ouverte à une éventuelle coopération avec le Togo, a procédé à la signature d'un protocole d'accord avec Lomé. Cet accord a été paraphé côté togolais par la ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation locale, Kayi Mivedor-Sambiani.

**Edy Alley**

### Commerce

## Le Togo totalise 442 milliards FCFA d'exportations au 1er semestre 2024

**Le dynamisme des exportations du Togo a connu un tassement au 1er semestre 2024. Les exportations sur cette période sont évaluées à 422 milliards FCFA contre 426 milliards FCFA pour la même période en 2023. Ces données sont issues d'une étude de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED).**

Cette légère baisse des exportations au 1er semestre 2024 montre un glissement annuel de 0,9 % par rapport à la même période en 2023 où les exportations s'élevaient à 426 milliards FCFA. Au cours de ce semestre, ce sont les exportations du mois de mars qui sont les plus importantes. A titre d'exemple les exportations vers la Cédéao ont atteint en mars 2024, une valeur de 52,968 milliards FCFA, soit une variation mensuelle de 73,5% et annuelle de 37,3%. Vers les pays de l'UE, les exportations togolaises totales ont atteint une valeur de 14,428 milliards FCFA en mars 2024. De façon globale, ces exportations sont estimées à 81,3 milliards FCFA. Comparativement aux mois précédents, les exportations étaient de 63,8 milliards FCFA en janvier et 64,6 milliards FCFA en février 2024. Après cette

montée en flèche au mois de mars, les exportations ont une nouvelle fois chuté. C'est le cas du mois d'avril où les exportations étaient de 79,3 milliards FCFA. Elles ont décliné le mois suivant en atteignant 59,7 milliards FCFA avant d'amorcer de nouveau une croissance pour s'établir à 73,1 milliards FCFA en mai 2024.

Avec une balance commerciale déficitaire, le Togo enregistre des importations évaluées à 921 milliards FCFA, soit plus de 400 milliards FCFA de déficit au 1er semestre 2024. Par rapport à 2023, ce déficit était de 495,4 milliards FCFA. Au cours du 1er trimestre 2024, les exportations sont évaluées à 209,8 milliards FCFA, avant d'augmenter légèrement au deuxième trimestre, atteignant 212,1 milliards FCFA. En ce qui concerne les importations, elles ont chuté de 3,1 %, passant de

467,7 milliards FCFA au 1er trimestre à 453,2 milliards FCFA au 2ème trimestre. En se référant encore au mois de mars 2024, on note que les importations en provenance des pays de l'Union européenne vers le Togo sont estimées à 46,229 milliards FCFA, pour une variation mensuelle de

à 453,1729 milliards FCFA pour 1 255 582,7 tonnes en quantité.

Les exportations concernent principalement les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services. Les produits tels que le coton, le café, le cacao et les

oublier les minerais. Au nombre de ces derniers, les phosphates ont généré 39,6 milliards FCFA au 2ème trimestre, représentant 18,7 % des exportations. Malgré ce tassement, le Togo démontre sa bonne résilience face aux différents chocs géopolitiques dans un



Port autonome de Lomé

10,6% et annuelle de 31,2%. Au terme du 1er trimestre, les importations s'élèvent

produits manufacturés sont parmi les principales exportations du Togo, sans

contexte économique mondial délicat.

**E. Alley**

## Entrepreneuriat et marchés publics

# Dispositions pour ne mettre aucune entreprise de côté

«

**Entreprises, entrepreneurs, commande publique et marchés publics font partie intégrante de l'écosystème économique du Togo. La fluidité et l'efficacité des relations entre les acteurs et l'État sont davantage améliorées. C'est une priorité pour le gouvernement dans avec sa politique de promotion du développement économique et de soutien aux entreprises nationales.**

»

Un marché public est un contrat conclu entre une entité publique (gouvernement, mairie, ministère, agence gouvernementale...) et un fournisseur ou un

Il accorde particulièrement une préférence aux entreprises nationales lors de l'attribution des marchés publics, dans le but de stimuler l'économie locale et de



Marchés publics

prestataire de services pour l'acquisition de biens, de travaux ou de services. Une commande publique est un contrat passé entre une entité publique (gouvernement, administration, collectivité locale, etc.) et un fournisseur ou un prestataire de services pour l'acquisition de biens, de services ou de travaux.

### Gestion et distribution des marchés publics

Ce sont des contrats qui sont souvent attribués par le biais d'un processus d'appel d'offres ouvert, dans lequel les fournisseurs intéressés soumettent des propositions concurrentielles en réponse à l'appel d'offres publié par l'entité publique. Généralement, les marchés publics concernent la construction d'infrastructures publiques (routes, écoles, hôpitaux), l'approvisionnement en biens (matériel informatique, véhicules, fournitures médicales), la prestation de services (nettoyage, maintenance, consultation), etc.

favoriser la création d'emplois. Cette politique encourage la naissance des entreprises. En 2023, plus de 15 000 nouvelles entreprises ont été recensées par le Centre de formalités des entreprises (CFE). L'initiative renforce également la compétitivité de ces PME qui améliorent leurs capacités techniques, financières et managériales ainsi que leur gestion transparente. En 2018, le chef de l'État a décidé d'accorder 20 % du quota des marchés publics aux jeunes et femmes entrepreneurs togolais. Cette année-là, pas moins de 4 000 personnes s'étaient partagé le gâteau, les propulsant donc dans leur vie d'entrepreneurs. Au cours de cette première année d'expérimentation de la mesure, les marchés publics octroyés à la jeunesse entrepreneure se chiffrent à 12,6 milliards de francs CFA. L'année suivante, soit en 2019, vu l'engouement suscité, la part de 20 % a été portée à 25 %. Cela a permis à la cible de gagner 30 milliards de francs CFA de marchés. Depuis lors,

la mesure maintenue à 25 % ne cesse de faire des heureux.

### Arcop, régulation efficiente de la commande publique

L'Arcop est l'autorité chargée de la régulation du secteur au Togo. Elle a été créée par la loi n°2021-033 du 31 décembre 2021 relative aux marchés publics et est organisée selon les dispositions du décret n°2022-063/PR du 11 mai 2022 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de régulation de la commande publique. Les contrats au Togo sont régis par des règles spécifiques, en ce qui concerne les procédures de passation, la concurrence, la transparence, l'égalité de traitement des candidats. Le pays tient beaucoup à ce que les procédures de passation des marchés publics assurent une concurrence ouverte et équitable entre les fournisseurs potentiels. Les pouvoirs publics veulent qu'elles garantissent la transparence dans le processus de sélection et obtiennent la meilleure valeur pour l'argent dépensé par l'entité publique.

L'Arcop est une autorité administrative rattachée

publics et les partenariats public-privé (PPP). Donc elle émet des avis, des propositions ou des recommandations dans le cadre de la définition des politiques et de l'assistance à l'élaboration de la réglementation en matière de commande publique. Elle assure, en collaboration avec la Direction nationale du contrôle des marchés publics (DNCMP), l'information, la formation des acteurs de la commande publique ; elle exécute les enquêtes, met en œuvre des procédures d'audits techniques et/ou financiers indépendants ; sanctionne les irrégularités constatées.

Un site Internet et les statistiques sont accessibles sur le site internet [www.arcop.tg](http://www.arcop.tg). Sur ce site, l'Arcop y informe les populations par rapport aux décisions prises et aux délibérations faites. Le site offre la possibilité aux usagers d'adresser un recours, de demander une attestation, de faire une dénonciation, d'être au courant des réglementations, etc. Sur le site, on peut voir que l'Arcop a enregistré 40 recours en 2022. Le nombre de marchés publics que l'Autorité de régulation de la commande publique a approuvés est de 1 787 et le nombre de

aux jeunes et femmes entrepreneurs. La mesure fait ses effets.

### Création d'entreprises : réformes pour assouplir

Le Togo continue d'entreprendre des réformes pour assouplir les procédures de création d'entreprise et promouvoir un environnement favorable à l'entrepreneuriat. Le chef de l'État tient ses promesses : faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte. La politique économique du dirigeant a donné du progrès, même si lui-même reste convaincu qu'il y a encore d'autres aspects de la chose à améliorer. On peut citer la simplification des procédures administratives. Le gouvernement a créé un guichet unique pour les formalités administratives de création d'entreprise. Le climat est davantage favorable à l'investissement. Des mesures incitatives sont prises pour la contribution de chaque acteur au développement. L'idée est de rendre la croissance plus forte, durable, inclusive et créatrice d'emplois pour tous.

Une Cellule est entièrement dédiée au climat des affaires (CCA). Elle est née de la volonté du gouvernement et du



Appels d'offres

à la présidence de la République. L'Arcop a pour mission d'assurer la régulation de l'ensemble de la commande publique qui englobe les marchés

personnes formées sur les marchés publics est de 1 268 la même année. Le chef de l'État a décidé depuis 2018 de réserver 25 % des marchés publics

président de la République Faure Gnassingbé à suivre et évaluer les réformes en matière d'investissement et de création d'entreprise pour un mieux-être. Selon

le Centre de formalités des entreprises (CFE), plus de 10 000 nouvelles entreprises ont été créées en 2018, soit une hausse de 27,5 % par rapport à 2017. L'année 2023 est celle de tous les records avec 15 654 nouvelles

richesses un peu partout et à favoriser l'émergence du pays. Plusieurs réformes ont été effectuées au cours de la décennie dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires. Elles rendent très faisable la création d'entreprises

de la Cedeao ou du passeport pour les autres étrangers. Il faut aussi une déclaration sur l'honneur de non condamnation, un remplissage du modèle de statuts téléchargeable sur le site web du CFE ; une photographie d'identité du gérant ou du directeur de l'entreprise ; un plan de situation de l'entreprise à main levée.

Les frais de la procédure de création d'entreprise personne morale sont respectivement de 29 250 francs CFA pour les Togolais et les ressortissants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) et de 34 250 francs CFA pour les autres étrangers.

En 2012, les frais de création s'élevaient à 262 000 francs. De 2012 à ce jour, ils ont baissé de l'ordre de 90 %. Par ailleurs, le délai de création d'entreprise a connu une évolution. Il est passé de plusieurs centaines de jours à 24 heures, puis à quelques heures seulement après le dépôt définitif. Le coût de la publication des annonces légales sur le site web du CFE qui était de 62 000 francs a été simplement supprimé. Toutes ces avancées valent des points précieux pour le Togo dans les rapports de la Banque mondiale sur la

Plusieurs initiatives sont lancées par le gouvernement dans le cadre de ses efforts pour promouvoir l'investissement et le développement économique. La plateforme Investir au Togo en fait partie. Elle se révèle très utile.

Accessible à l'adresse « <https://investirautogo.tg/> », il s'agit d'un portail qui fournit aux investisseurs nationaux et étrangers des informations complètes et actualisées sur les opportunités d'investissement au Togo. Il leur donne une idée précise des procédures ainsi que toutes les incitations disponibles pour eux.

Le portail de l'investissement est un service d'information en ligne qui est proposé par l'Agence de promotion des investissements et de la zone franche (API-ZF), elle-même très à fond dans les stratégies destinées à attirer les investisseurs privés vers le Togo. Bras fonctionnel du ministère de la Promotion de l'investissement, le portail facilite les démarches des entrepreneurs souhaitant développer une activité économique au Togo. Cela améliore la transparence administrative et la qualité du service

plateforme Investir au Togo, l'investisseur peut par exemple avoir accès aux renseignements liés à la procédure d'obtention de l'agrément provisoire, de l'agrément définitif, du carnet bleu dans la Zone franche. Il peut mieux se renseigner sur le Code des investissements, sur la Vie de l'entreprise (création, autres opérations), sur les Ressources humaines (contrat de travail, sécurité sociale, autorisations de séjour), sur les Services aux entreprises (raccordement électrique, eau potable, téléphone et Internet), etc. [investirautogo.tg](https://investirautogo.tg) décrit d'autres procédures comme les Aménagements et les installations (accès aux parcelles et entrepôts, la gestion de l'environnement, le permis de construire, le titre de propriété), le Commerce de biens au Togo et à l'étranger, les exonérations...

C'est en quelque sorte un tout en un. Le portail des investissements est bien une ressource précieuse pour les investisseurs intéressés par le marché togolais. Il fait partie intégrante des réformes économiques et institutionnelles significatives initiées par le chef de l'État Faure Essozimna et qui hissent le Togo parmi les pays



#### Arcop

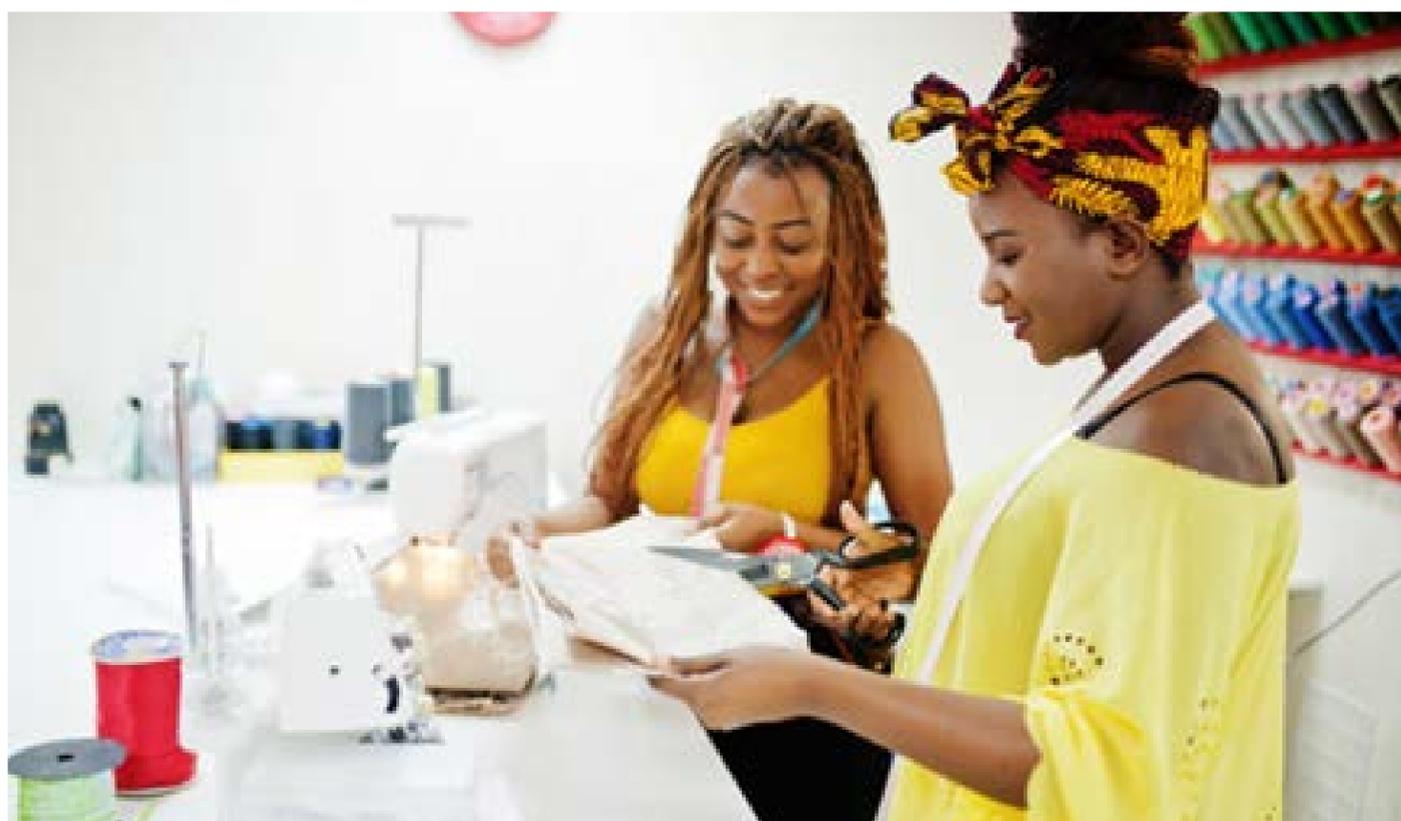
entités créées, contre 13 835 entreprises une année plus tôt.

C'est le fruit de la diminution du coût et du délai de création d'entreprises, de la libéralisation du capital social, de la réduction du droit d'enregistrement et de publication. De 262 000 francs il y a plusieurs années, les frais de création d'entreprise sont passés à environ 30 000 francs CFA aujourd'hui, ce qui équivaut à une réduction de 90 %. De 85 jours en 2012, le délai de création des entreprises est passé à 24 heures puis à quelques heures.

Entres autres aides apportées aux entrepreneurs, ces derniers ont la possibilité de soumettre les dossiers de création d'entreprise en ligne et de régler les frais y afférents via Mobile Money ou carte Visa. Ils peuvent maintenant créer les Sociétés à responsabilité limitée (Sarl) sous seing privé sans forcément passer par voie notariale. Un quota de 25 % de marchés publics leur est réservé, ce qui accélère la création des PME/PMI. Selon le rapport 2023 de la Banque mondiale sur l'évaluation des politiques et institutions nationales pour l'Afrique (CPIA 2023), le Togo intègre la short liste des 5 pays africains les plus réformateurs en matière de gouvernance. Le pays veut une nouvelle classe d'entrepreneurs prêts à prendre leur destin en main, à libérer leur potentiel, à créer des

morales. La procédure est désormais simple, rapide et peu onéreuse. Tous les citoyens togolais sont éligibles à la création d'une entreprise. Selon les règles en vigueur, tout le monde peut entreprendre sur le territoire, que ce soit les nationaux, les ressortissants de la Cedeao et les autres étrangers régulièrement installés au Togo et non en conflit avec la loi.

Les porteurs de projet peuvent donc créer une entreprise morale auprès du Centre de formalités des entreprises (CFE) à Lomé. Les pièces à fournir sont : un questionnaire



#### Des entrepreneures

à renseigner pour les personnes morales ; une copie de la carte nationale d'identité pour les Togolais, de la carte consulaire pour les ressortissants

gouvernance politique et économique.

**Plateforme Investir au Togo, souplesse aux entrepreneurs**

proposé. Le portail de l'investissement décrit plus de 50 procédures administratives.

Pour le processus sur la

qui pratiquent le plus une bonne gouvernance économique dans le monde.

**Attipoe Edem Kodjo**



**BCEAO**  
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Dakar, le 2 septembre 2024

### Communiqué de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest relatif à la réunion du Comité de Politique Monétaire

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) organise la troisième réunion de son Comité de Politique Monétaire au titre de l'année 2024, le mercredi 11 septembre 2024 à son Siège, à Dakar.

A l'issue de la rencontre, les principales décisions sur les taux directeurs et le coefficient des réserves obligatoires applicables aux banques seront annoncées au public.

Avenue Abdoulaye FADIGA  
BP 3108 – Dakar - Sénégal

Tél. (221) 33 839 05 00 / Fax. (221) 33 823 93 35  
[courrier.bceao@bceao.int](mailto:courrier.bceao@bceao.int) - [www.bceao.int](http://www.bceao.int)

#### Quelques ambassades et consulats

- ▣ Ambassade des États-Unis; Tél: 22 61 54 70
- ▣ Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- ▣ Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- ▣ Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- ▣ Ambassade d'Égypte; Tél: 22 21 24 43
- ▣ Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- ▣ Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- ▣ Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- ▣ Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- ▣ Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- ▣ Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- ▣ Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- ▣ Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- ▣ Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- ▣ Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- ▣ Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- ▣ Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- ▣ Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- ▣ Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- ▣ Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- ▣ RDC; Tél: 90 08 38 53

#### Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

##### BIBLIOTHEQUES

**BIBLIOTHEQUE NATIONAL:** Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

**CENTRE CULTUREL LOYOLA** Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

**INSTITU FRANÇAIS DE LOME:** Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

##### LIBRAIRIE

**GRAIN DE PENSEE:** 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

**LIBRAIRIE BON PASTEUR:** Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

**LIBRAIRIE BONNE SEMENCE:** Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

**LIBRAIRIE STAR:** Quartier Bénéglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

##### ESPACES CULTURELS

**CENTRE BRIN DE CHOCOLAT:** Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

**CENTRE CULTUREL:** DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

**CENTRE CULTUREL:** LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77

**CENTRE ODAYE:** Quartier Hédranawoé Tel: 90 64 80 77

**CENTRE ODAYE:** Quartier Hédranawoé Tel: 22 42 12 07

##### MANNEQUINAT & HÔTESSE

**ALLURE MODE AGENCY;** Tel: 99 22 04 62

**CHALLENGE AGENCY;** Tel: 92 27 91 66

##### SALLE DE CINEMA

**HARMONIE SIGNATURE:** Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

**CANAL OLYMPIA:** Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

**CINEMA GREENFIELD:** Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

##### AGENCE DE COMMUNICATION

**AG Partners:** Sise à Cassablanca  
[www.couleurafrique.com](http://www.couleurafrique.com)

**Larry Event Day (LED)**

Une agence événementielle, Organisation d'événement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration  
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54  
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

##### SUPERS MARCHES A LOME

**CONCORDE:** (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)

**RAMCO:** (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

**LE CHAMPION SUPER MARCHÉ:** (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

##### FRUITS ET LEGUMES

**MARCHE ABATTOIR:** (Juste en face du Super Marche Le Champion)

**MARCHE DE GOYI SCORE:** (Juste en face du Super Marché RAMCO)

**PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA:** (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

##### DANSE ET COURS DE ZUMBA

**AFT:** Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

**COURS DE CAPOEIRA:** Salle GYM TONIC.

**COURS DE ZUMBA:** HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

**COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME);** Tél: 90 30 38 75

**CIE CADAM** (Danse traditionnelle africaine);

Tél: 90 15 39 87

**SALSA** (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

##### AVIATION

**AERO-CLUB DU GOLFE** (Route de l'aéroport)  
Tél: 22 40 04 99

##### COURRIER EXPRESS

**DHL** (Qtier Nyékonakpôé, 15 78; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

**EMS TOGO** (Tél: 22 26 70 51)

**FEDEX** (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage)  
Tél: 22 21 24 96

**TOP CHRONO** (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

**SDV EXPRESS** (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

##### OPERATEURS TELEPHONIQUES

**MOOV:** Tél: 22 20 13 20

**TOGO CELLULAIRE:** Tél: 22 22 66 11

**TOGO TELECOM:** Tél: 22 21 47 14

##### SANTE GENERALISTES

**DR CORINNE JOULIN-KARKA:** Tél: 22 23 46 77

**CLINIQUE BIASA:** Tél: 22 21 11 37

**CLINIQUE SAINT-RAPHAËL:** Tél: 22 25 92 77

**CHU TOKOIN:** Tél: 22 21 25 01

**CHU CAMPUS:** Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

**HORLOGE PARLANTE:** Tél: 116

**CLINIQUE UNIDIAL** spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat  
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

##### OU MANGER ET DORMIR A LOME?

**RESTAURANT LE TABLIER** (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)

Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

**HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »** Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

**HÔTEL BALKAN** (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63

**LE MERLOT** (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

##### MUSCULATION ET MASSAGE

**Le NAUTILUS-FITNESS:** HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»

Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30

**BODYBUILDING-CLUB** (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72

**GYM CENTER** (Qtier Nyékonakpôé, Avenue Joseph Strauss);

Tél: 90 04 76 60

**GYM FIL «O» PARC** (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28

**GYM GHIS PALACE** (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

**SIGNIFICATION DE JUGEMENT**  
N° 1453/2018 DU 22 JUIN 2018

Le deux mille vingt quatre  
Et le Lundi 26 Août à ..... heures ..... minutes :

A la requête de Madame KOTOR Afi Akofa, Technicienne en Assurance, demeurant et domiciliée à Lomé, contact : 0022890170067 / 0022899721010 :

**Maître Octave - Roger TOUSSAH**  
Huissier de Justice près la Cour d'Appel et le Tribunal de Grande Instance de Lomé  
17 av. des PALAIS, 01000 LOMÉ  
Téléphone : 0022890170067 / 0022899721010

Signifié et en tête des présentes laissé à :

Monsieur KOUTOH Komlan Michel, demeurant et domicilié, au Koweït, de passages réguliers à Lomé où étant et parlant à : *le requérant n'ayant pas de domicile, ni d'adresse connue à Lomé et à l'étranger, j'ai procédé à la signification de l'acte par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Grande Instance de Lomé et à son insertion dans un quotidien légal conformément aux dispositions de l'article 58 du code de procédure civile.*

Copie certifiée conforme du Jugement N° 1453/2018, rendu le 22 Juin 2018 par le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé, Chambre Civile en son audience publique ordinaire, lequel :

Statuant publiquement, contradictoirement à l'égard de la requérante, par défaut à l'égard du requis, en matière civile matrimoniale, après débats en chambre de conseil et en premier ressort :

**EN LA FORME**

Reçoit Dame KOTOR Afi Akofa en son action régulière :

**AUFOND**

Vu l'ordonnance de non conciliation N° 128 / 2018 en date du 09 Mai 2018 ;  
Prononce le divorce des époux ;  
Sieur KOUTOH Komlan Michel né le 31 Décembre 1977 à Ahépé Agbléta (P/Yoto),  
Et de Dame KOTOR Afi Akofa, née le 25 Septembre 1987 à Kové (P/Avé) aux torts exclusifs de Monsieur KOUTOH Komlan Michel ;  
Mariage célébré au centre d'Etat civil de Lomé-Ville, le 29 Novembre 2014 ;

Dit que les mesures accessoires seront réglées d'accord parties ;  
Ordonne la transcription du dispositif du présent Jugement sur les registres de l'Etat Civil de la commune de Lomé et sa mention en marge des actes de naissance des époux ;  
Condamne les époux aux dépens.  
La présente signification est faite à toutes fins utiles que de droit ;  
Lui rappelant qu'il dispose de trente (30) jours à compter de la présente signification pour exercer ses voies de recours s'il le souhaite, conformément aux dispositions de l'article 53 alinéa g du code de procédure civile.

**SOUS TOUTES RESERVES  
ET POUR QU'IL NE L'IGNORE,**

Je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, remis et laissé copie tant du jugement sus-visé que du présent exploit, dont le coût est de **TRENTE MILLE francs CFA.**

**COÛT : 30.000 F CFA.**

L'HUISSIER,



RG/Noch/P2024

**REQUETE  
AUX FINS DE DESIGNATION  
DE JOURNAL  
A  
MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL  
DE GRANDE INSTANCE  
DE LOME**

Je soussigné Maître Octave-Roger TOUSSAH, Huissier de Justice près la Cour d'Appel et le Tribunal de Grande Instance de Lomé ;

**AI L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je suis porteur du jugement N° 1453/2018 rendu le 22 juin 2018, par le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé, avec pour mission de faire la signification à Monsieur KOUTOH Komlan Michel demeurant et domicilié au KOWEIT, de passages réguliers à Lomé ;

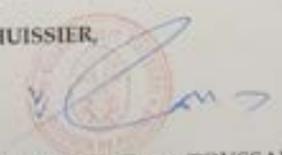
Que depuis lors, mes recherches pour le localiser à Lomé, sont restées infructueuses.

Que n'ayant pas de résidence connue à Lomé ni d'adresse au KOWEIT, je souhaiterait conformément aux dispositions de l'article 58 du code de procédure civile, procéder par affichage sur la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Grande Instance de Lomé, et insertion dans un quotidien de la place.

C'est pourquoi, je sollicite qu'il vous plaise Monsieur le Président, conformément aux dispositions des articles 58 et 163 du Code de procédure civile, désigner tel quotidien qu'il vous plaira en vue de procéder à l'insertion.

Présentée à Lomé, le 2 Septembre 2024

**L'HUISSIER,**



**Maître Octave-Roger TOUSSAH**

Et.0  
- Copie Signification du Jugement N° 1453/2018 du 22.6.018 en date du 26.08.024

ORDONNANCE N° 2203 /2024

ADJEODA Atchou

Nous \_\_\_\_\_ Président du Tribunal de Grande Instance de Lomé ;

Vu la requête qui précède, les motifs exposés et les pièces y jointent, savoir :

- Copie de la signification du Jugement N° 1453/2018 rendu le 22 juin 2018 du 26 août 2024.

Vu les dispositions des articles 58 et 163 du code de procédure civile cités,

A l'analyse des documents produit par L'Huissier, sa demande nous paraît fondée et qu'il y a lieu d'y faire droit.

En conséquence :

Désignons le quotidien TOGO PATIN Pour y faire l'insertion après affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Grande Instance de Lomé.

Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficulté.

Fait à Lomé, le \_\_\_\_\_

**LE PRESIDENT DU TRIBUNAL,**



**ADJEODA Atchou**

04 SEPT 2024

**Éliminatoires CAN 2025****Les Éperviers au deuxième round aujourd'hui**

Après la glissade à Lomé face au Libéria, les Éperviers se sont envolés à Malabo pour y affronter la Guinée équatoriale, ce lundi 9 septembre 2024. Pour cette deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2025, le Togo devra mieux faire qu'il y a quatre jours.

La rencontre entre le Togo et le Libéria, le 6 septembre dernier à Kégué, n'a pas été à la hauteur des

de jeu à demi-teinte, la rencontre s'est finalement emballée à 16 minutes de la fin.

Le stade de Kégué rempli est rentré en ébullition après l'ouverture du score qui porte les griffes de l'attaquant togolais, Kevin Denkey (78'). Alors que tout roulait pour les hommes du sélectionneur Nibombé Daré, les Libériens

des Éperviers regrette ce but égalisateur à la dernière minute. « C'est une déception ce résultat. Sur l'action d'égalisation, ils ont manqué de concentration bien qu'ils aient travaillé sur cela à l'entraînement et ça leur coûte très cher », a déclaré Nibombé Daré.

L'ancien international togolais pense que c'est

**Djene Dakonam en action**

attentes des supporters des Eperviers qui ont soif de la victoire. Le début de ces éliminatoires de la CAN 2025, est fade pour les deux nations (1-1).

À domicile, les Éperviers ont trébuché d'entrée face aux résilients Lone Stars. Après plus d'une heure

refroidissent Kégué sur une tête croisée de William Gibson dans les derniers souffles du match (90'+2).

C'est un baptême de feu échaudé pour Daré qui glisse d'entrée. En conférence de presse après le match, le sélectionneur

une deuxième mi-temps positive et qu'il faut garder ce cap pour d'autres échéances à venir. C'est sur cette note de positivité que le Togo défie la Guinée équatoriale, ce soir à 16 heures GMT.

**Attipoe Edem Kodjo****Fédération togolaise d'escrime****Réélection de Victor Lamega**

Le président sortant de la Fédération togolaise d'escrime (FTE), Victor Lamega, a été réélu, le 6 septembre 2024 dernier à Sokodé, lors de l'assemblée générale ordinaire électorale.

**Victor Lamega**

Ce renouvellement pour un nouveau mandat de quatre ans, témoigne de la confiance des délégués en la capacité de Victor Lamega à poursuivre le développement de l'escrime au Togo. Et c'est un président heureux qui a exprimé ses sentiments de joie et de satisfaction. "Ce renouvellement de confiance témoigne de mon dévouement inlassable à la promotion et au développement de notre pays", souligne-t-il.

Par ailleurs, le président réélu de la Fédération togolaise d'escrime a annoncé de nouveaux projets à mettre en œuvre pour la promotion de l'escrime au Togo et la compétitivité des athlètes sur la scène internationale.

"Beaucoup de défis restent à surmonter. Avec ma nouvelle équipe, nous allons doter les clubs de matériels en quantité et en qualité. Nous devons trouver des salles dédiées à l'escrime au moins une salle d'escrime dans chaque ligue, rechercher des financements à travers les sponsorings, travailler pour pouvoir mettre en place une académie nationale d'escrime et mettre l'accent sur la formation de maîtres d'armes d'arbitres nationaux et internationaux", annonce Victor Lamega.

Le bureau exécutif est composé comme suit. Président : Maître Victor Katema Lamega ; vice-président : Koffi Kassifon ; secrétaire général : Dissirama Kpeya ; secrétaire général adjoint : Jacques Amegble ; trésorier général : Minam Kontolokou ; trésorier général adjoint : Innovent Adamenou.

Hormis les membres élus, les présidents des 6 Ligues et le président de la Commission des athlètes complètent le bureau exécutif.

**Attipoe Edem Kodjo****LKF9 Caritas Tour****Laba Fo-Doh, dix ans au service des élèves démunis**

L'international togolais, Fo-Doh Laba, a une fois de plus démontré son engagement envers les élèves et les parents. C'est à travers la 10e édition du LKF9 Caritas Tour, qui s'est tenue le 4 septembre dernier à Lomé.

Cet événement annuel, devenu une tradition grâce à l'initiative de l'attaquant togolais Fo-Doh Laba, a pris une dimension encore plus personnelle cette année avec sa présence sur place. Fo-doh Laba, la vedette de Al Ain, a marqué cet événement en offrant des fournitures scolaires à 25 organisations non gouvernementales (ONG) et associations.

Cette action généreuse vise à préparer les enfants pour la rentrée scolaire, allégeant ainsi les charges des associations impliquées dans le soutien éducatif. Fo-doh Laba a exprimé sa satisfaction après l'événement,

soulignant l'importance de l'engagement communautaire pour soutenir les jeunes générations.

« Ça fait plaisir, j'ai la chair de poule. C'est la première fois en 10 ans que j'assiste à LKF9 Caritas Tour. Je peux dire que je suis ravi et très content. Je félicite également les ONG et associations participantes. Chaque année, nous essayons d'améliorer l'événement et d'augmenter le nombre d'ONG et d'associations », a déclaré l'attaquant des Eperviers.

« Elle travaillent bien, ce qui nous donne encore plus de courage et de confiance pour continuer dans le

**Laba Fo-doh remettant les dons**

même sens. Je pense que notre objectif est atteint. La joie des enfants est ce que nous recherchons. Les jeunes sont l'avenir de notre pays, et chaque fois que nous en avons la possibilité, nous continuerons à les aider », a souligné Fo-doh kodjo Laba.

Pour Ahonsou Clarisse, représentante de l'ONG Refuge pour

d'une importance capitale pour nous, surtout en cette cinquième participation. Les fournitures scolaires que nous recevons nous permettent d'augmenter les kits distribués chaque année et allègent considérablement notre charge financière », avoua-t-elle.

Le succès de cette édition renforce la position du LKF9 Caritas Tour en tant qu'événement clé dans l'amélioration des conditions éducatives au Togo.

**Attipoe Edem Kodjo**

## Elevage/Visite de terrain

## Le ministre Damehame Yark à Avétonou

Deux semaines après la constitution du nouveau gouvernement, le ministre d'Etat en charge des Ressources halieutiques, animales et de la réglementation de la transhumance, Damehame Yark, a effectué une visite de terrain à Avétonou.

Pour rappel, le chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé avait en mars dernier présidé la cérémonie de pose de première pierre d'un grand projet de production et de commercialisation de volaille. Ce projet dénommé "poulet de l'Afrique de l'ouest" est porté par le Groupe international Portéo-Graine connu sur le plan international aussi bien dans le BTP que l'agro-alimentaire. Le ministre d'Etat s'est donc rendu ce 4 septembre afin de faire le suivi des travaux dans la préfecture d'Agou, plus précisément à Avétonou, pour s'enquérir du projet de construction d'un complexe avicole développé par Portéo-Graine, filiale du groupe Portéo, acteur majeur dans le secteur de la construction et des infrastructures routières en Afrique de l'Ouest.

Le complexe prévu à Avétonou s'étend sur un total de 660 hectares, dont 162 hectares sont directement affectés au projet avicole. Le reste du site est réservé à l'Institut

Technique de Recherche Agricole (ITRA), l'Institut de Formation en Alternance et Développement (IFAD-Avetonou) et l'Écovillage. L'objectif du gouvernement est de constituer un écosystème intégré de recherche, de formation et de développement agricole. Le ministre d'Etat, Damehame Yark a pu constater l'avancée des travaux et s'est réjoui du fait que les débouchés de l'IFAD auront directement un terrain d'exercice à travers le projet développé par Portéo-Graine. Ce dernier repose sur plusieurs unités opérationnelles, dont une usine de fabrication d'aliments pour volaille, une unité d'accoupage, une unité d'abattage et sept fermes d'élevage. Des milliers d'emplois verront le jour à travers ce projet.

Selon les prévisions, plus de 80.000 poulets seront disponibles pour le marché national. Des fermes d'élevage à l'abattage des poulets en passant par la production des aliments enrichis d'animaux et de

volaille. Sur une superficie de plus de 400 hectares sur le terrain de l'Institut Tropical de Recherche Agronomique (ITRA), ce projet est une aubaine pour l'emploi car plus de 2000 emplois directs seront créés



et les collectivités riveraines bénéficieront de l'expertise du Groupe en matière d'élevage.

Le ministre d'Etat s'est également rendu sur le site de l'IFAD-élevage où les travaux sont très avancés. Les apprenants de cet institut n'auront qu'à faire un pas pour appliquer les leçons apprises en salle avec le projet PAO. Ce dernier repose sur plusieurs unités opérationnelles, dont une usine de fabrication d'aliments pour volaille d'une capacité de 450 tonnes par

jour, une unité d'accoupage d'une capacité de 1,2 million de poussins par semaine, une unité d'abattage de volaille d'une capacité de 10 000 poulets par heure, et 10 centres d'élevage d'une capacité de 50 millions de

à encourager. Aujourd'hui, nous sommes déficitaires et devons continuer à importer. Les leçons à tirer de la période du COVID, avec le problème des navires qui ne venaient plus, sont claires. Si le complexe avait été opérationnel, cela nous aurait aidés durant cette période. Ces initiatives nous aideront à atteindre très rapidement l'autosuffisance alimentaire en matière de volaille, comme instruit par le chef de l'Etat, son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE », a martelé le Ministre Damehame Yark.

Quelques jours après sa nomination, le Ministre d'Etat, a rencontré les éleveurs et agriculteurs de la commune Haho 4 pour discuter de paix et de cohésion sociale. Il a condamné les récents actes de vandalisme et a rassuré que des mesures pour indemniser les victimes et renforcer les comités locaux de la transhumance seront prises. Le Ministre a également abordé des sujets tels que les conflits entre agriculteurs et éleveurs, le djihadisme et l'extrémisme violent.

poulets par an. Les travaux sont appelés à durer 12 mois. A une vingtaine de kilomètres de ce grand projet à Assahoun, le ministre a visité un autre projet d'abattage de volaille porté par des opérateurs économiques togolais. Il s'agit d'une usine d'abattage de 3000 poulets par heure sur une superficie de 33 hectares. D'un montant de 6 milliards de francs, ce projet presque terminé va booster l'élevage de volaille avec une débouchée de vente locale. « Ce sont des projets

## Musique

## « Dis-le-lui », un nouvel opus gospel qui vous transporte dans l'espérance divine

KeyNock, un talentueux artiste gospel, fait une entrée fracassante sur le devant de la scène musicale avec la sortie de son tout nouveau single intitulé "Dis le lui". Ce morceau poignant et inspirant marque un tournant dans la carrière de l'artiste et promet de toucher les âmes à travers ses paroles empreintes de foi et d'espoir. Le single, disponible à partir de ce samedi 07 septembre 2024, est une véritable ode à la spiritualité et à la résilience humaine mais aussi à la richesse et à la gloire de Dieu dans la vie de ceux qui le cherchent vraiment.



KeyNock

Portant la marque et l'identité vocale de l'artiste togolais Kenock, "Dis-le-lui" est un concentré d'espérance invitant à la confiance en Dieu qui pourvoit aux besoins des Hommes. Voilà un message fort puisé du livre d'Aggée adressé aux cœurs en peines ou troublés car selon Dieu, l'or

et l'argent lui appartiennent. "Dis le lui" se distingue par son mélange harmonieux de mélodies envoûtantes et de messages profondément personnels, un véritable chef-d'œuvre. L'artiste, connu pour sa voix puissante et émotive, réussit à capturer l'essence du gospel tout

en ajoutant une touche contemporaine qui résonne avec les auditeurs modernes. Travail artistique acharné et empreint d'inspiration divine, ce morceau est le fruit de nombreuses heures de travail et de réflexion, explique KeyNock. « Je voulais créer quelque chose qui puisse apporter réconfort et inspiration à ceux qui traversent des moments difficiles. Mon espoir est que ce single puisse être une source de lumière pour ceux qui en ont besoin ». Le clip vidéo qui accompagnera le single, est court et sera une œuvre visuellement captivante qui amplifiera le message de la chanson. Avec des images puissantes et un montage dynamique, il reflètera parfaitement l'émotion brute et la profondeur du morceau.

La sortie de "Dis le lui" sera suivie d'une série de performances live et d'événements promotionnels sur les différents réseaux sociaux (YouTube, Facebook, Instagram tiktok...) qui permettront aux fans de découvrir l'énergie et la

passion de KeyNock sur scène. Ces événements seront l'occasion pour l'artiste de partager son nouveau travail et d'interagir avec ses fans. Le single sera disponible sur toutes les plateformes de streaming principales, y compris Spotify, Apple Music, et Deezer. Les fans peuvent également se rendre sur les pages officielles de l'artiste pour obtenir plus d'informations et accéder à des contenus exclusifs liés à la sortie.

KeyNock continue de se démarquer comme une voix authentique dans le monde

du gospel, et avec "Dis le lui". Ne manquez pas l'occasion de découvrir ce morceau exceptionnel qui promet de laisser une empreinte durable dans le cœur de ses auditeurs. L'artiste qui est pour l'heure dans l'autoproduction, fait appel aux éventuels mécènes, ou maisons de productions pour hisser son talent au firmament de la musique gospel africaine.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

**Keynock**  
Au +228 97999888  
keynockzick@gmail.com

À propos de KeyNock: KeyNock est un artiste gospel reconnu pour sa voix puissante et sa capacité à toucher les cœurs à travers ses chansons inspirantes. Avec plusieurs projets à son actif, il compte bien élever la musique gospel à de nouveaux sommets avec passion et dévotion.

Page Youtube: <https://youtu.be/LGNYyBpLkBy?si=JHSTG31b7PihWs0Q>.

Compte Facebook: <http://www.facebook.com/61565479044700/posts/122096540840515968/?mibextid=AQBXeECofSgMqhe>

Tiktok: [https://www.tiktok.com/@keynockzik?is\\_from\\_webapp=1&sender\\_device=pc](https://www.tiktok.com/@keynockzik?is_from_webapp=1&sender_device=pc)

Instagram: [http://www.instagram.com/invites/contact/?igsh=46y7m0nj9rk1&utm\\_content=v3todch](http://www.instagram.com/invites/contact/?igsh=46y7m0nj9rk1&utm_content=v3todch)

**Artiste chanteur Keynock**



## HORAIRES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DES PARCS DE VEHICULES D'OCCASION

**Lundi à vendredi :**  
**07h30 à 17h30**

**Samedi :**  
**08h00 à 16h00**

